

Les mercredis 2019 à l'accueil de loisirs intercommunal

UN PETIT APERCU DES ACTIVITES :

L'enfant peut choisir de faire une activité libre, de jouer seul ou avec les autres mais à son rythme. Les locaux sont aménagés de façon à proposer des espaces variés tels que des jeux de règles, de construction, de motricité, d'imitation...

Les activités programmées : Elles peuvent être individuelles ou collectives (de bricolage, sportives, culturelles, scientifiques...). **Les sorties organisées** : Elles sensibilisent les enfants à leur environnement, permettent de découvrir les ressources locales (métiers, commerces, associations...), favorisent les rencontres intergénérationnelles. **Les activités spécifiques** : Elles permettent de découvrir de nouveaux sports, d'être initié, d'apprendre et de partager un bon moment avec les autres enfants et animateurs. **Les séjours** : Ils s'adressent aux 6-16 ans et sont une première expérience sous tente pour les plus petits ou bien l'aboutissement d'un projet jeune pour les plus grands.

ACTIVITES DE LA PERIODE 5 :

Le thème : « Messieurs - Madames »

Lors de cette période, nous allons aborder les contraires avec les enfants.

Il est prévu :

- Deux partenariats avec l'ADMR de Belmont sur le thème du jardinage (création d'un jardin des sens). *
- Un partenariat avec l'EHPAD de Belmont pour favoriser l'échange intergénérationnel sur la thématique de l'environnement. *
- Une sortie sera organisée le mercredi 19 juin. *

ORGANISATION GENERALE :

Les enfants seront accueillis au-dessus de la salle des fêtes du Cergne et/ou au service enfance jeunesse à Belmont.

IMPORTANT : Si les effectifs sont inférieurs à 8 par jour à Belmont ou au Cergne, les enfants seront transportés sur le site où les enfants sont le plus nombreux. Dans ce cas, l'accueil de loisirs s'engage à avertir les familles par mail, la veille.

Un aller-retour de la navette reste possible entre 12h et 14h00, sur demande et en fonction le nombre d'enfants. Si celui-ci est inférieur à deux, la navette ne fonctionne pas et la famille est avertie.

Numéro de l'accueil de loisirs de Belmont : 04.77.63.76.10

Numéro de l'accueil de loisirs au Cergne : 04.74.89.96.49

L'inscription est possible : le matin, le matin + le repas, le repas + l'après-midi ou l'après-midi. Il n'est pas possible uniquement sur le temps du repas. L'enfant doit être présent au minimum le temps de l'activité, c'est-à-dire de 9h à 11h30 ou de 14h à 16h30.

Les inscriptions ou modifications pourront être prises au plus tard les mardis avant 12h. Cela nous permet une meilleure organisation, des repas et de l'équipe d'animation.

Pour inscrire votre (vos) enfant(s) veuillez :

- Retourner le tableau d'inscription par courrier, ou
- Téléphoner au 04.77.63.76.10 ou
- Envoyer un mail à : accueilloisirs@charlieubelmont.com

Merci de nous informer par téléphone pour le premier jour si vous n'avez pas rendu la feuille.

**TABLEAU D'INSCRIPTION
POUR LA PERIODE 5 DES MERCREDIS
DU 1er MAI AU 3 JUILLET 2019**

**A rendre avant le lundi
6 mai 2019.**

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

TRANCHE D'AGE : 3 - 6 ANS ☐ 7 - 11 ANS ☐

COMMUNE D'HABITATION :

SITE D'ACTIVITE : LE CERGNE ☐ BELMONT ☐

DATE	PRENDRA LE REPAS Si oui, coché la case	NOTER L'HEURE D'ARRIVEE	NOTER L'HEURE DE DEPART
Vacances scolaires du lundi 15 avril au vendredi 26 avril 2019. Accueil de loisirs ouvert sur les sites de Belmont et Cuinzier			
1 ^{er} mai		FERIE	
8 mai		FERIE	
15 mai <i>* Jardinage (après-midi)</i>	☐		
22 mai <i>* EHPAD (après-midi)</i>	☐		
29 mai (Attention ! Férié le jeudi, l'accueil de loisirs peut être fermé si l'effectif est inférieur à 7 enfants).	☐		
5 juin	☐		
12 juin	☐		
19 juin <i>* Sortie (journée)</i>	☐		
26 juin <i>* Jardinage (après-midi)</i>	☐		
3 juillet	☐		
Vacances scolaires du lundi 8 juillet au vendredi 2 aout 2019. Puis du lundi 26 au vendredi 30 aout 2019.			

Plus d'informations sur le site internet :
<http://www.charlieubelmont.com/>

Signature des parents